

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2018 - 2019

Trimestre : Avril à Juin AMENDÉ

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants prévu
Me Céline Vallières	7 258,74 \$	Gestion de conflit et de médiation	18, 19 avril et 12,13,19 et 20 juin 2018	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec / 500, Boul. René-Lévesque Ouest, Montréal	20

Information complémentaire

Me Vallières a offert en avril et juin 2018 des formations en médiation à Québec et à Montréal.

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2018 - 2019
Trimestre : Juillet à Septembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants prévu

Information complémentaire

Aucune dépense durant cette période

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2018 - 2019
Trimestre : Octobre à Décembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants prévu

Information complémentaire

Aucune dépense durant cette période



Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2018 - 2019
Trimestre : Janvier à Mars

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants prévu
Simard, Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L. Avocats et notaires	1 659,64 \$	Règles de fonctionnement de la CNESST dans les plaintes d'harcèlement psychologique, au sein des municipalités	23 janvier 2019	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau salle RC-09 Québec (Québec) G1R 4J2	12

Information complémentaire

